

since 1978

AQUAMASS

Origin of Wellness

NOTICE D'INSTALLATION

WhirlActiv – MixActiv – AirClassic - Whirlbaleo – MultiBaleo – Seven in One – Baleo Seven

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ces instructions d'installation ont été créées pour les modèles de balnéothérapie mentionnés ci-dessus. Pour l'installation il vous suffit de prêter attention aux points qui se rapportent au modèle dont l'installation fait l'objet :

WhirlActiv : 6 + 6 jets

MixActiv : 6 + 6 + 12 jets

AirClassic: 14 + 8 + 2 jets

Whirlbaleo : 8 + 4 + 2 jets

MultiBaleo : 8 + 4 + 2 + 16 jets

Seven in One : 22 jets

Baleo Seven : 8 + 34 jets

Nos baignoires ont été soigneusement testées et ont quitté nos usines en parfait état de fonctionnement.

Tous les travaux sur nos baignoires, tels que l'installation, la plomberie et les branchements électriques doivent être effectués par un spécialiste dûment autorisé.

Nous signalons à nos clients et à toute personne responsable de l'installation que si les prescriptions de nos notices d'installation et d'utilisation n'étaient pas scrupuleusement respectées, la garantie ne pourrait être invoquée.

Dans ce cas, tous les frais d'intervention, y compris les pièces, seront portés en compte. A titre d'exemples, nous citons quelques situations entraînant irrévocablement la perte de la garantie :

- Non-renvoi du bon de garantie,
- Accessibilité impossible ou difficile tant au niveau de la baignoire que des équipements,
- Toute modification apportée au matériel sans notre accord préalable,
- Câbles électriques écrasés, tordus, pliés, percés ou en contact avec des sources de chaleur,
- Aération incorrecte sous la baignoire,
- Raccords hydrauliques, pneumatiques et électriques effectués de manière erronée, négligente ou incomplète,
- Alimentation électrique déficiente ou non conforme.

Aquamass – Aarschotsesteenweg 662 – 3012 Wilsele – 0032 (16) /46.57.46

hello@aquamass.com – www.aquamass.com

BTW nr. BE0730.548.174 – BNP Paribas Fortis: BE 91 0018 6641 3776

- Ne pas utiliser de produits de nettoyage
- La non-présence de bons filtres, adoucisseur d'eau correct, etc. et en cas de mauvaise qualité de l'eau, tels que l'eau dure (calcaire), de l'eau riche en métal, l'eau acide, etc.

Les modèles de AQUAMASS sont fournis à l'état pré-monté, et comprennent :

- la cuve avec son (ses) système(s) de massage
- un châssis métallique avec pieds réglables
- une pompe d'hydro massage (WhirlBaleo, MultiBaleo et Seven-in-One)
- un souffleur (MultiBaleo et Seven-in-One)
- un compresseur (Seven-in-One)
- un boîtier de commande électronique

Les baignoires de balnéothérapie de AQUAMASS doivent également être équipées d'un système de d'écoulement de vidage, trop-plein, ainsi que d'une robinetterie pour le remplissage.

On veillera avec une attention toute particulière aux points suivants :

- la baignoire ne doit en aucun cas être manipulée en utilisant ou s'appuyant sur le système de canalisation de l'installation d'hydro massage
- L'habillage doit être conçu de manière telle que l'on puisse retirer la baignoire si besoin en est ;
- la face avant de l'habillage devra toujours rester aisément amovible de manière à permettre d'éventuelles interventions;
- en cas d'intervention, si la baignoire et son habillage n'étaient pas aisément accessibles ou démontables, nous n'assurerions en aucun cas, les frais de démontage et de remontage de l'ensemble;
- il est également important de prévoir une entrée d'air pour l'aération de la pompe et de la soufflerie.
- L'entrée pour l'aération doit être $\pm 100 \text{ cm}^2$ pour la pompe et de la soufflerie.
- Lorsque vous placez une baignoire non Aquamass, s'il vous plaît garder les prescriptions du fournisseur concerné.

INSTALLATION SUR SITE ET BRANCHEMENT

1 INSTALLATION DE LA BAIGNOIRE

ATTENTION :

- Pour la manipulation de baignoire, **soulever** celle-ci **uniquement par ses bords** et en aucune façon par la tuyauterie, les composants électriques ou le tablier.
- Avant l'habillage final, il est impératif de remplir la baignoire d'eau pour vérifier son fonctionnement et procéder à un contrôle d'étanchéité.
- La baignoire ne doit pas être solidaire des parties fixes de la salle d'eau afin d'éviter la transmission de vibrations (La distance entre les murs et le contour doit être de 0,5 cm (pour l'isolement utiliser un joint en silicone – non fourni – et procéder avec la baignoire pleine).

1.1 Montage et mise en route

Pour une installation correcte, il est nécessaire de procéder dans l'ordre suivant :

- Raccorder le tuyau d'évacuation d'eau de la baignoire au **réseau d'assainissement** (Ø 50 mm)
- Mettre la baignoire en place, en veillant à ce qu'elle soit parfaitement de niveau, tant dans le sens de la longueur que dans celui de la largeur, au moyen des plots réglables fixés sur les pieds. Serrer les contre-écrous.
- La baignoire doit être en **contact avec et reposer sur la paroi du châssis** (voir installation de la baignoire). Si pour des raisons structurelles (en cas de cloisons légères, par exemple des plaques de plâtre), l'installation en angle n'est pas possible, le socle devra être cimenté.
- Brancher le piège à fil- boîte de jonction (G6 / 4 ") reliant le **dispositif de vidange et trop plein**. Raccorder les tuyaux d'eau chaude et froide. Lors de l'installation, assurez-vous que la position du système de vidange, trop plein et alimentation ne soit pas modifiée !
- La mise sous tension doit toujours se faire baignoire vide. Raccorder la borne équipotentielle de la baignoire au conducteur de **liaison équipotentielle** de votre salle de bain qui est marqué du symbole
- Procéder au **remplissage** de la baignoire en utilisant le robinet ou le dispositif d'alimentation intégrée.
- Dans la version avec **système de remplissage intégré**, retirer le plafond ou capuchon de la connexion (fil G3 / 4 ") et le remplacer par un tuyau souple (renforcé) raccordé au robinet de salle de bain. Les dispositifs de sécurité et mesures contre le retour (selon la norme EN 1717) sont à prévoir par le commettant. Si le système de remplissage intégré n'est pas utilisé, le plafond ou capuchon ne doit pas être retiré !
- **Essai de mise en service** (voir point 5)

ATTENTION :

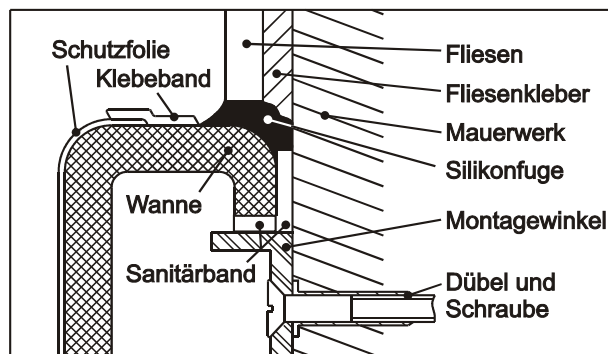
- Avant l'habillage final, il est impératif de remplir la baignoire d'eau pour vérifier son correct fonctionnement et procéder à un minutieux contrôle d'étanchéité.
- La pré-maçonnerie pour le revêtement mural en carrelage à réaliser sur les parois frontales de la baignoire ne doit à aucun moment être en contact avec l'équipement technique ou la paroi de la cuve.

PORTE D'INSPECTION À NE PAS OUBLIER (voir section 1.3)

L'**accessibilité** à tous les éléments du système **est obligatoire** et doit être installée de façon fixe, démontable uniquement à l'aide d'un outil (installation conseillée de tablier ou trappe de dimension suffisante permettant un **accès facile à toutes les parties du système**). Avant les travaux de maçonnerie il faut **nettoyer parfaitement l'espace sous la baignoire** (le souffleur ne doit pas aspirer de poussières, ni de corps étrangers).

1.2 Installation de la baignoire

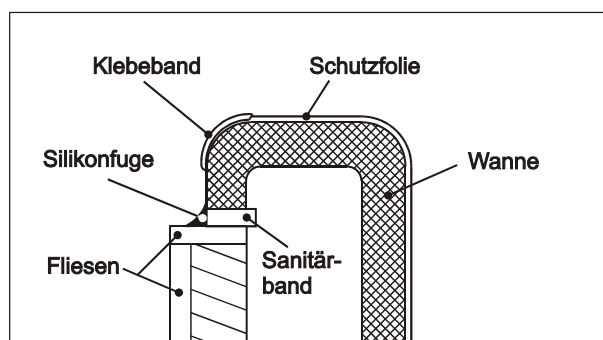
1. *Vérifier*, régler et corriger l'**horizontalité** de la baignoire avec un niveau à bulle.
Tracer au crayon sur les murs, les bords inférieurs de la baignoire. *Fixer* les attaches murales spéciales (équerres de fixation ou tasseaux) sur le mur à hauteur du rebord. *Mettre en place* la baignoire en tenant compte de la dimension des joints souples ou bande isolante (entre les murs et à la retombée de la baignoire). La baignoire doit reposer sur ses pieds mais aussi sur les attaches ou les tasseaux. *Placer* la bande isolante sur les pourtours en contact avec les murs et les équerres de fixation. L'utilisation d'une bande appropriée pour le découplage acoustique de la baignoire par rapport au support de montage et à la maçonnerie est essentielle.



2. Couper et retirer le film de protection de sorte à libérer suffisamment d'espace pour la pose du carrelage, de la bande isolante et des joints d'étanchéité en silicone.

Important :

Recouvrir de bande adhésive les bords du film de protection pour, lors de la pose du carrelage et ce jusqu'à la mise en service, empêcher la saleté de pénétrer sous le film de protection et ainsi préserver le revêtement de la baignoire dans de parfaites conditions.



1.3 Habillage – Accessibilité

L'accessibilité à tous les éléments du système est obligatoire. Il doit donc exister une trappe ou un tablier amovible facilitant l'accès à tous les éléments techniques. Si la baignoire est habillée d'un revêtement en carrelage, il devrait exister une trappe d'au moins 50 x 40 cm facilitant l'accès vers toutes les parties du système (pompe, compresseur, souffleur et boîtier de commande électronique), et un autre accès d'au moins 50 x 40 cm vers la bouche d'écoulement des eaux résiduelles et vers le dispositif de contrôle de débordement. Tous les éléments doivent être accessibles et susceptibles de remplacement par le biais de l'une des deux ouvertures. En cas contraire, l'aménagement d'une ouverture distincte est nécessaire. La surélévation ou l'affaissement de la baignoire dans le sol entravent les interventions de service et entretien, et doivent donc être évités.

Attention :

L'habillage de la baignoire doit permettre l'aspiration d'air nécessaire au bon fonctionnement du système (grille d'aération si besoin est), mais aussi assurer la protection du système en cas de fuite d'eau. Pour les tabliers bâtis, prévoyez une grille d'au moins 30 cm x 30 cm. Cette grille doit posséder des ouvertures de 4 mm maximum. Les travaux de maçonnerie ne doivent être en contact avec aucun des éléments du système, ni tuyauterie, ni commutateurs. Ceci afin d'éviter toute vibration et par conséquent la possible annulation de la garantie d'usine.

Il ne vous reste plus qu'à appliquer un joint de qualité sanitaire à la silicone (sans acide), à réaliser baignoire pleine, pour assurer l'étanchéité entre la baignoire et les parois en carrelage. Nettoyer au préalable, avec de l'alcool, les parties à jointer.

Une **BONNE** comment les trappes d'accès doivent être





Un exemple comment une trappe d'accès doit être **MINIMUM**



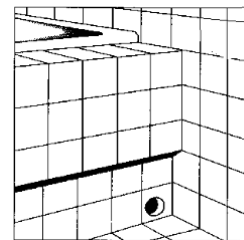
Un MAUVAIS exemple d'une trappe d'accès



1.4 Ouverture de sécurité dans le revêtement

Le revêtement carrelage de la baignoire doit prévoir en cas de rupture de canalisation une bouche d'évacuation visible des eaux. Cette ouverture doit se situer dans la partie inférieure, proche du sol, et à 2 cm en dessous de l'équipement électrique.

Cette ouverture de sécurité, pour les tabliers bâtis, comme pour ceux en PVC, peut être couverte d'une grille d'aération. Pour les tabliers en PVC, la localisation de la bouche d'évacuation doit aussi se faire à 2 cm en dessous de l'installation électrique.



1.5 Raccordement de la vanne de rinçage (Flush) (seulement pour les systèmes avec de l'eau)

Raccorder l'électrovanne de rinçage à une alimentation d'eau froide. Prévoir en amont une vanne manuelle d'arrêt, facilement accessible ainsi qu'un filtre (non fournis). Tenir compte des normes en vigueur au moment de l'installation et appliquer la réglementation locale concernant la sécurité du réseau. Elle doit sûrement contempler un dispositif anti-refoulement de type BA.

2 RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Le raccordement électrique est sujet à l'approbation des autorités locales. Faites appel aux services d'un électricien qualifié et responsable de l'application des normes en vigueur pour brancher l'installation à la source d'alimentation.

Remarque : Lors de travaux sur l'installation électrique, tous les dispositifs électriques de la baignoire doivent être éteints et déconnectés du réseau (disjoncteur différentiel).

Le câble d'alimentation de la baignoire doit être raccordé de façon permanente aux installations électriques fixes. Il doit être doté d'un fil à trois âmes, dont chaque section doit mesurer ou 1,5mm² ou 2,5mm² (de type H05VV-F3G1,5 -tube PVC moyen, (YMM - J 3x1,5 mm²) - ou de type H05VV-F3G2,5 (YMM - J 3x2,5 mm²)). La section de câble devra être déterminée en fonction de la capacité de commutation maximale admissible de

l'unité de commande (16A, charge résistive), du procédé de transfert et des paramètres de sécurité du système.

Les conditions de raccordement du fournisseur d'électricité local et les exigences supplémentaires concernant l'utilisation des installations électriques, en particulier pour "salle d'eau" (volumes de sécurité, liaison équipotentielle, etc.) doivent être respectées.

Autres conditions relatives à la connexion au réseau :

- la connexion à un dispositif de séparation omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm
- la connexion doit être faite sur un groupe de 230V/50Hz, une phase, neutre, terre et avec un RCD 30mA.
- création d'une liaison équipotentielle (section de câble de cuivre de 4mm²)

3 INSTALLATION HYDRAULIQUE

La connexion doit être effectuée par un installateur autorisé ou sous la direction et la responsabilité d'une société d'installation agréée. Les exigences d'installation de la société locale de distribution d'eau et les dispositions de la norme EN1717 doivent être strictement respectées.

Pour le raccordement des eaux usées le drain doit être muni d'un siphon. En outre, pour les bacs avec remplissage intégré, un tuyau flexible (flexible renforcé) doit être prévu pour l'approvisionnement en eau.

Attention : Pas de connexion par tuyau rigide entre la baignoire et la prise d'eau - risque de fracture !

4 ESSAI DE MISE EN SERVICE

Avant de finaliser l'installation, l'espace en dessous et autour de la baignoire doit être parfaitement propre. Nettoyer la baignoire de tout débris d'installation ou de saleté avant de la remplir d'eau d'entrée à 40°C +/- 5°C, jusqu'à couvrir la buse la plus haute pour un bon fonctionnement de l'installation. Mettre le système en marche (allumer toutes les options), et laisser tourner pendant au moins 10 minutes. Si l'appareil est équipé d'un moteur à régulation de vitesse, il doit passer de la vitesse minimale à la maximale, au moins une fois durant le cycle d'essai. Sans procéder à la vidange, éteindre le système pour une période d'au moins 10 minutes, vérifier toutes les connexions et rechercher les fuites éventuelles.

Après les ajustements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'installation ou le remplacement des pièces défectueuses, répéter le test.

Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs d'impression.